

N°1
juin
2014

La Lettre

Espaces
naturels
sensibles
EN MAYENNE

DES ESPACES NATURELS SENSIBLES
DE LA MAYENNE

Le département de la Mayenne est riche de son bocage, de ses rivières et de la diversité de ses milieux naturels. Ces éléments essentiels de notre identité méritent une attention toute particulière.

Depuis 2007, le Conseil général conduit une politique ambitieuse de restauration et de valorisation des espaces naturels sensibles (ENS).

Ces actions sont menées en priorité sur les parcelles dont nous sommes propriétaires. Celles-ci sont situées sur 6 sites emblématiques, présentant des milieux variés : la Corniche de Pail, le Lac de Haute Mayenne, la Vallée de Saint-Calais-du-Désert, les Prairies humides de Brée, les Coteaux de la Galardière à Ballée, et la rivière la Mayenne.

Grâce à des travaux de restauration ciblés, la richesse de ces espaces naturels d'exception est préservée.

Le Conseil général de la Mayenne y organise aussi des visites guidées gratuites pour les faire découvrir. Les sorties de 2013 ont rencontré un franc succès avec plus de 400 participants.

Au travers de cette lettre d'information, le Conseil général souhaite vous faire partager sa conviction que la préservation des richesses naturelles de notre département est un atout pour son attractivité et facteur de développement durable.

zoom une
sur espèce

La loutre

Présente en France sur la majeure partie du territoire au début du XX^e siècle, la population de loutre a connu un déclin progressif jusqu'à la fin des années 70. Au début des années 80 la loutre amorce une phase de recolonisation grâce notamment à la mise en place de la protection légale de l'espèce.

Depuis maintenant 20 ans, le retour en Mayenne de ce carnivore très discret et difficilement observable est confirmé.

Parce que les collisions routières sont la première cause de mortalité de la loutre en France, le Département a entrepris des travaux d'aménagement de deux passages sur la RD 35 : l'un sur la commune d'Aron,



l'autre sur la commune de Bais. Ces deux passages, réalisés respectivement en 2012 et 2013, font appel à deux techniques différentes : l'une a consisté à placer une buse sèche sous la route parallèlement au cours d'eau, l'autre à disposer une petite banquette à l'intérieur de l'ouvrage.

Ces deux aménagements constituent un succès. Le suivi réalisé par le Conseil général confirme leur utilisation par la loutre.

Le rouleau pour faire reculer la fougère

Très compétitive face aux autres plantes, la fougère occasionne une fermeture des paysages, accompagnée d'une diminution de la diversité végétale et animale.

Une méthode alternative

Sur la Corniche de Pail, la technique du battage de la fougère par un rouleau brise-fougère a été choisie.

De faible poids, le rouleau est tracté par un véhicule ou un cheval ; il passe sur la plante, la couche, et exerce une pression créant des contusions sur les tiges.

La plante meurtrie essaie de se maintenir, elle perd de la sève par ses blessures, épuisant les rhizomes (organe de réserve souterrain).

La légèreté de l'outil épargne les plantes naissantes qui sont alors capables de



concurrencer la fougère. Il cause aussi peu de dommages à la faune présente dans la strate herbacée.

Action !

Juin ou juillet, est le moment le plus efficace pour passer le brise-fougère. Si une régénération des fougères s'observe pendant une période pluvieuse, un second passage est recommandé courant août.

La saison suivante, la plante affaiblie par le traitement réagit en produisant plus de tiges, mais de moindre taille. Ceci permet à la végétation typique de la lande de devenir compétitive, d'accéder à la lumière, aux réserves d'eau et aux nutriments. En général, trois saisons de roulage permettent à la strate herbacée de se réinstaller durablement.

Attention !

Sur les secteurs de landes propices à l'installation d'oiseaux nicheurs au sol tels que l'Engoulevent d'Europe ou le Busard St Martin, une inspection du site au préalable est nécessaire.



Etienne POUPINET

Coordinateur Nord Mayenne de l'association Etudes et Chantiers

Quel est le rôle de votre association ?

« Grâce à un travail directement lié à l'apprentissage de savoir-faire et à un accompagnement personnalisé, nous favorisons l'insertion sociale et professionnelle des personnes »

Combien de personnes en réinsertion sont employées chaque année dans le Nord Mayenne et combien parviennent à reprendre une formation ou un emploi ?

« 25 à 30 personnes sont accueillies chaque année. Une chose est sûre, l'accueil qui leur est proposé est bénéfique à tous. Ceux qui ne ressortent pas immédiatement avec une démarche d'insertion viable (logement, santé, mobilité, formation, emploi,...) rebondissent parfois dans les 6 mois après leur passage à Etudes et Chantiers »

Quel est votre lien avec le Conseil général ?

« Motivé aussi par l'insertion des personnes en difficulté, le Conseil général nous confie chaque année des travaux d'entretien et de restauration sur les sites de la Corniche de Pail et de la Vallée de Saint-Calais-du-Désert. Les demandes sont variées et en étroite partenariat : débroussaillage, abattage avec parfois la traction animale, plantation, pose de clôtures... »

Quel est l'intérêt pour Etudes et Chantiers d'intervenir sur des espaces naturels ?

« Les espaces naturels constituent un support qui correspond complètement à l'esprit de développement durable de l'association en alliant l'environnement avec une activité économique sociale et solidaire.

Les milieux sur lesquels nous travaillons nécessitent des interventions à la carte. Ils acceptent aussi les différences de compétences et le rythme d'apprentissage de chacun »



Un partenariat innovant sur le site de St Calais-du-Désert Création d'un parcours pêche

Dès 2012, des échanges ont eu lieu entre le Conseil général, la Fédération de pêche de la Mayenne et l'association locale de pêche dénommée « La Gaule Calaisienne ».

Ces échanges ont abouti à un projet de valorisation piscicole qui correspond à l'objectif de conservation de la richesse biologique du site.

C'est ainsi qu'un projet de parcours pêche « no-kill » (sans tuer) a été envisagé pour la truite, espèce emblématique de nos cours d'eau salmonicoles mayennais. L'objectif de ce parcours est double : d'une part préserver la population de truites fario par remise à l'eau obligatoire de tous les individus prélevés et, d'autre part, maintenir les géniteurs potentiels permettant ainsi de jouer le rôle de réservoir biologique.

Le parcours visé concerne le cours d'eau du Teilleul sur un linéaire de berges proche de 4 km en aval du Bois de Triage jusqu'en amont de sa confluence avec la rivière la Mayenne.

Suite à l'aménagement du site (entretien de la végétation en rive, fascinage des berges, création d'échaliers, mise en place de panneaux d'information), ce parcours pêche est ouvert depuis le 8 mars 2014.

L'objectif est maintenant d'obtenir la labellisation du parcours auprès de la Fédération Nationale de la Pêche. L'obtention de ce label, voulue par le



Département et l'ensemble des acteurs locaux, permettra de franchir un nouveau palier dans la reconnaissance du site.



BALADE AU JARDIN

14 et 15 juin

À Laval, au square de Boston : stand du Conseil général sur le jardinage au naturel

EXPOSITION SUR LA BIODIVERSITÉ EN MAYENNE

de juin à octobre

- Collège d'Ambrières (juin)
- Mairie de Courbeville (juillet)
- Lycée Lavoisier à Mayenne (du 17 septembre au 18 octobre)

WEEK-END À ST-CALAIS-DU-DÉSERT

18 et 19 juillet

Vendredi : soirée cinéma en plein air avec Atmosphère 53
Samedi : animations l'après-midi et veillée au moulin de Cordouen

CHAMPIONNAT NATIONAL DE PÊCHE AU COUP

29-30-31 août

Lac de Haute Mayenne à St-Fraimbault-de-Prières

Fluctuation du niveau d'eau au lac de Haute Mayenne

Cette année sont programmés :

- un **abaissement printanier** (mai – juin) de **50 cm** qui a lieu actuellement et qui favorise le développement de la végétation dans les frayères
- un **retour d'un niveau haut au début de l'été** afin de soutenir l'étiage. Durant la période estivale, ce niveau est toutefois susceptible de baisser en fonction des besoins
- un **abaissement automnal** (septembre – octobre).

A noter :

en 2014, cet abaissement automnal sera porté à 2,5 m pour diminuer le volume des vases.



- un **abaissement hivernal** (novembre – décembre) de **50 cm** permettant de limiter la sédimentation en période de crue. À compter de janvier et jusqu'au mois d'avril, le lac retrouvera son niveau haut.

Les Trésors du bocage

Le Conseil général a créé une malle pédagogique intitulée « les trésors du bocage » destinée aux actions d'éducation à l'environnement sur les thèmes des haies et des espèces associées.

L'objectif principal de cette malle est de permettre aux scolaires des 3 niveaux et au grand public d'étudier et de prendre conscience de la richesse du bocage ainsi que de l'intérêt de le préserver.

Si vous êtes intéressés, contactez le service « Milieux et paysage » du Conseil général :
Tél : 02 43 59 96 21

Courriel : marie-laure.desfeux@cg53.fr



Contact :

Conseil général de la Mayenne
Service milieux et paysage
Tél. 02 43 59 96 21
marie-laure.desfeux@cg53.fr

